

ZONE SUD-EST AVIRON

Fiche technique

EPREUVES QUALIFICATIVES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE MINIME, CADET ET JUNIOR

MACON

vendredi 10 juin au dimanche 12 juin 2011

ORGANISATION

Organisée sous la tutelle de la Zone Sud-est, conjointement avec le Club des Régates Maconnaises et les conseillers techniques de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron.

Responsable de la zone Sud Est

Vincent BUSSER, 58 rue Antonin Richard, 71100 Chalon sur Saône

Email : vincent.busser@aliceadsl.fr

Tél. : 06 16 95 74 10

Régates Maconnaises

Bernard REY

Email: bernardrey.br@orange.fr

Tél.: 06 80 27 74 29

Coordonnateur Technique

Julien HOUSSET

Email : julien.housset@avironfrance.fr

Tél. : 06 18 63 58 97

LIEU

Société des Régates Maconnaises, Centre Paul Bert

389 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

71000 Mâcon

DESCRIPTIF

Épreuve interrégionale de sélection, qualificative pour le Championnat de France :

- Minime qui se déroulera du 24 au 26 juin 2011 à Mâcon.
- Cadet, Junior qui se déroulera du 01 au 03 juillet 2011 à Vichy.

Les rameurs et rameuses de la catégorie Junior ne participeront aux épreuves qualificatives que si le nombre total d'équipages engagés, toutes zones confondues, est supérieur à 18.

En fonction du niveau de la discipline, les cadres techniques et les responsables des commissions sportives régionales seront consultés pour désigner les têtes de série du moment. Elles seront réparties dans chacun des éliminatoires, afin d'équilibrer les manches.

Le responsable de la zone et le coordonnateur organiseront le tirage au sort des autres concurrents, afin de compléter les manches.

Dans les catégories Minimes et Cadettes, les 9 meilleurs bateaux seront qualifiés.

Dans la catégorie Junior, les 7 meilleurs bateaux seront qualifiés.

HORAIRES

VENDREDI 10 juin

De 17H00 à 19H30, éliminatoires de la catégorie Minimes.

SAMEDI 11 juin

De 9H00 à 12H30, éliminatoires.

De 14H30 à 19H00, repêchages ou sixièmes de finales.

DIMANCHE 12 juin

De 8H30 à 12H00, demi-finales ou tiers de finales.

De 13H00 à 18H00, finales.

Les horaires de l'avant programme sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'engagés.

DISCIPLINES

MINIME- distance de course : 1000 m

N° Code Bateau

- 1 FM2X 2 rameuses en couple
- 2 FM1X 1 rameuse en couple
- 3 FM4X+ 4 rameuses en couple avec barreur
- 4 FM8X+ 8 rameuses en couple avec barreur
- 5 HM2X 2 rameurs en couple
- 6 HM1X 1 rameur en couple
- 7 HM4X+ 4 rameurs en couple avec barreur
- 8 HM8X+ 8 rameurs en couple avec barreur

CADET - distance de course : 1500 m

N° Code Bateau

- 9 FC4+ 4 rameuses en pointe avec barreur
- 10 FC2X 2 rameuses en couple
- 11 FC2- 2 rameuses en pointe sans barreur
- 12 FC1X 1 rameuse en couple
- 13 FC4X 4 rameuses en couple
- 14 FC8+ 8 rameuses en pointe avec barreur
- 15 HC4+ 4 rameurs en pointe avec barreur
- 16 HC2X 2 rameurs en couple
- 17 HC2- 2 rameurs en pointe sans barreur
- 18 HC1X 1 rameur en couple
- 19 HC4- 4 rameurs en pointe sans barreur
- 20 HC4X 4 rameurs en couple
- 21 HC8+ 8 rameurs en pointe avec barreur

JUNIOR - distance de course : 2000 m

N° Code Bateau

- 22 FJ2X 2 rameuses en couple
- 23 FJ4- 4 rameuses en pointe sans barreur
- 24 FJ4X 4 rameuses en couple
- 25 HJ4+ 4 rameurs en pointe avec barreur
- 26 HJ2X 2 rameurs en couple
- 27 HJ4- 4 rameurs en pointe sans barreur
- 28 HJ4X 4 rameurs en couple
- 29 HJ8+ 8 rameurs en pointe avec barreur

ENGAGEMENTS

Ils doivent être réalisés sur le site Internet de la FFSA : <http://www.avironfrance.asso.fr>

Ouverture des inscriptions : Lundi 23 mai 2011 à 8h00

Clôture des inscriptions : Vendredi 03 juin 2011 à 14h00

Consultation des inscriptions : Vendredi 03 juin 2011 à 16h00

Le coût de l'engagement est de 3,50 € par siège. Les chèques seront libellés à l'ordre de Société des Régates Maconnaises.

PARCOURS

Le bassin est matérialisé par six couloirs avec départs tenus.

PROGRAMME

Le programme définitif sera établi le mardi 07 juin 2011 et envoyé par mail dans les clubs au plus tard le mercredi 08 juin 2011.

DISPOSITIONS GENERALES

- 1 La réunion des délégués aura lieu le vendredi 10 juin 2011 à 15h30 dans les locaux des Régates Maconnaises.
- 2 Le bassin : l'ouverture sera effective le vendredi 10 juin 2011 à partir de 15h. Le club des Régates Maconnaises doit être impérativement informé de votre éventuelle présence.
- 3 Les numéros ne seront pas fournis par les organisateurs.
- 4 Les programmes seront fournis par le comité d'organisation, ils seront également téléchargeables sur les sites Internet et envoyés par courrier électronique.
- 5 Le chronométrage est assuré par les cadres techniques d'Etat, sous la responsabilité de la Zone Sud-Est.
- 6 La sécurité est assurée par les services de secours locaux, en liaison avec le club des Régates Maconnaises et le responsable de la zone sud-est.
- 7 L'arbitrage est coordonné par le Président de la commission régionale des arbitres en relation avec le coordonnateur technique.
- 8 Vous pouvez également consulter le code de la réglementation des épreuves sportives édité par la FFSA.

DIFFUSION DES INFORMATIONS

Elles seront consultables et téléchargeables sur le site Internet :

- de la ligue Rhône-Alpes des Sociétés d'Aviron : <http://www.aviron-rhone-alpes.org>
- de la ligue d'Aviron de Bourgogne : <http://www.ligue-bourgogne-aviron.fr>

Chaque ligue constituant la région sud-est est autorisée à héberger ces informations.

Les responsables sportifs souhaitant recevoir personnellement les informations devront communiquer leur adresse mail à « vincent.busser@aliceadsl.fr ».

ECHEANCIER

Jeudi 12 mai : Envoi de la fiche technique.

Lundi 23 mai : Ouverture des inscriptions.

Vendredi 03 juin : Clôture des inscriptions.

Vendredi 03 juin : Consultation de la liste des engagés.

Mercredi 08 juin : Envoi des engagements, horaires et ordres de départ.

Dimanche 12 juin : Envoi des résultats.

Vincent BUSSER
Responsable de la Zone Sud -Est d'Aviron



Julien HOUSSET
Conseiller Technique Sportif
Coordonnateur Technique

